**Pour la 5° année consécutive, participation de plusieurs classes du lycée Matisse**

**au concours national d’éloquence organisé par le Lions Club**

**Thème 2015-2016**

*Clemenceau : « Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le faire, il faut ensuite l'énergie de le faire. »*

**Professeure responsable et coordonnatrice :** Ghislaine Zaneboni

**Elèves concernés** : les volontaires des classes de 2° 12, 1° L, 1° ES, 1° STD2A

***Avec les interventions gracieuses de Thomas Mutter (****Lions Club Vence les Baous, Ancien Bâtonnier de STRASBOURG, Avocat au Barreau de GRASSE)* ***et la participation de Sophie Dehorter, référente culturelle***

**Les objectifs**

Travail sur l’argumentation – écriture et mise en voix de textes argumentatifs - l’éloquence, la prise en parole en public, animation culturelle

**Déroulement au sein du lycée Matisse**

**1. Organisation, affichage et publicité du concours**

**2. Un travail d’écriture en salle informatique**

Les classes de 2°12, 1°S1 et de 1°L » ont « débroussaillé le sujet et commencé à travailler l’écriture en salle informatique sous la houlette de Mme Zaneboni qui s’est aussi occupée de renseigner tous les autres élèves intéressés dans le lycée

**3. Les contacts avec M. Thomas Mutter et les élèves intéressés**

Des échanges de courriels et de conversations téléphoniques nombreux entre M. Thomas Mutter, les 1° élèves intéressés et G. Zaneboni, la professeure responsable du projet.

**4. Une intervention dans l’amphithéâtre**

M. Mutter a accepté avec bienveillance d’intervenir gracieusement devant les classes de 1°L, de 1°S1, de 1°ES3 et de 2°12 le mardi 26 janvier pour évoquer dans un dialogue avec les élèves :

* Le concours d’éloquence
* L’argumentation (objets d’étude au programme des classes de 2° et de 1°), plaidoirie, réquisitoire…
* Mais aussi les métiers autour du juridique et du judiciaire (important pour l’orientation de nos élèves de 2° et de 1°)

**5. L’entraînement des élèves**, notamment des personnalités fragiles, s’est déroulé entre les heures de cours, selon les disponibilités des élèves et de leurs professeures

**6. La sélection d’un élève de l’établissement pour participer à la sélection du district**

Elle s’est déroulée, après un discours d’ouverture de Monsieur Manzano, Proviseur, dans l’amphithéâtre du lycée au complet le mardi 8 mars de 17h15 à 19h. Les élèves, dont les classes de 2°12 et de 1°S1 et de 1°L, les « supporters », les familles, les professeurs et membres de l’administration étaient invités, avec les membres du Lions. Le jury était composé de Madame Dehorter, référente-culture du lycée Henri Matisse, de Messieurs Thierry Parent, président du Lions club de Vence, Thomas Mutter, membre du Lions club et promoteur du projet depuis son origine, Michel Divet journaliste de Nice-Matin.

Un « pot » a été offert à l’assistance par le Lycée pendant la délibération du jury

Un élève de 2°12 (14 ans !) a été sélectionné pour représenter le lycée Matisse de Vence.

Les élèves sur le podium ont été récompensés : le 1° a reçu 200 euros, la 2° 100 euros, et le 3° 50 euros.

**6. La finale régionale : samedi 12 mars au matin au lycée Masséna de Nice**. L’élève représentant le lycée a été accompagné de sa famille, de certains de ses camarades, de Mesdames Dehorter et Zaneboni. Il a fini 4°.

**7. Une prestation supplémentaire** de l’élève du lycée Matisse, accompagnée de sa famille et de sa professeure, Ghislaine Zaneboni, s’est tenue les années précédentes devant l’ensemble du Lions Club de Vence

